

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction du Patrimoine Culturel

Monsieur Thierry Wauters

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/07/2026

N/Réf. : BXL21152_JUIL2026_PUN
Gest. : XX/ACN
V/Réf. : 2043-0368/24/2026-291PU
Corr DPC: Anna Noël
NOVA : 04/PFU/2037982

BRUXELLES. Gare Centrale – Carrefour de l'Europe (arch. Victor HORTA – 1936)
(= Inscrit sur la liste de sauvegarde depuis le 16 mars 1995)
PERMIS UNIQUE : Installation de 2 cadres à paillassons drainants à l'entrée principale (Carrefour de l'Europe), conformément aux dispositifs déjà présents côté Square de la Putterie.
Demande de BUP – DPC du 27/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 177).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

CC : acnoel@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; crms@urban.brussels